

## AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique est ouverte à la demande de l'Entreprise de correction fluviale (ECF) des aménagements piscicoles à Lausanne, concernant le projet de rétablissement de la migration piscicole sur le Nozon - **Seuil No 8**, sur le domaine public cantonal « Le Nozon », au lieu-dit « La Vaux », sur le territoire des

### COMMUNES D'ARNEX-SUR-ORBE ET LA SARRAZ

Coordonnées moyennes : **2'527'560/1'169'245**

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du **6 juillet 2021** au **13 août 2021** inclusivement, au Greffe municipal des **Communes d'Arnex-sur-Orbe et La Sarraz**, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou par courrier adressé au Greffe municipal des Communes d'Arnex-sur-Orbe ou La Sarraz.

La présente enquête est ouverte conformément aux dispositions de loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP) et de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) selon l'art. 103 et suivants.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Direction générale  
de l'environnement**

Ressources en eau et  
économie hydraulique